

Retranscription à l'identique de la copie remise par la/le candidat·e

MEILLEURE COPIE

Concours externe d'ATTACHÉ·E TERRITORIAL·E

Session 2022

Spécialité *Animation*

RÉDACTION D'UNE NOTE

Mairie d'Admiville
Direction Enfance, Jeunesse, Éducation

le 17/11/2022

NOTE
à l'attention de la Directrice Générale Adjointe
des services à la population

Objet : Les relations entre les acteurs de la communauté éducative

Les villes jouent un rôle essentiel dans l'éducation. Les différentes phases de décentralisation ont confié aux communes de nombreuses responsabilités dans ce domaine, partagées avec le ministère de l'Éducation Nationale. Progressivement, les villes ont pu développer de véritables stratégies d'éducation jusqu'à la loi du 8 juillet 2013 qui instaure le Projet éducatif de territoire (PEDT). Le projet éducatif de territoire est un document qui démontre l'engagement de la ville en matière d'éducation et coordonne l'ensemble de la communauté éducative.

Dans le cadre du renouvellement du contrat éducatif de notre ville, il est intéressant de comprendre comment mettre à l'unisson les différents acteurs de cette communauté éducative.

Pour répondre à cette question, il s'agira dans un premier temps d'approfondir la relation de l'école avec les familles pour, dans un second temps, présenter la diversité des autres acteurs de la communauté éducative. Enfin, il s'agira de démontrer qu'une démarche participative est essentielle pour que chacun s'empare du projet éducatif de territoire.

I – Le lien avec les familles: une relation à privilégier

Longtemps tenus à distance de l'école, il est désormais unanime qu'un rapport positif doit s'établir entre l'école et les parents.

A – Le principe de la coéducation

Il est de plus en plus admis qu'il est nécessaire d'accroître la participation des parents dans l'action éducative. École et famille doivent agir de concert pour optimiser les chances d'amener l'enfant vers l'autonomie. La période sanitaire de ces dernières années a d'ailleurs prouvé que la fracture entre les deux était encore très grande : décrochage de certains enfants par exemple.

Cette coéducation passe par une reconnaissance mutuelle des pouvoirs et des compétences de chacun. Chacun doit se retrouver dans l'intérêt de l'enfant, parents et professionnels se complètent. Cette relation est d'autant plus difficile à construire car il

n'existe pas une parentalité mais des parentalités. Il s'agit d'une construction. De plus, il est à considérer la diversité des types de familles : monoparentale, recomposée, etc.

Enfin, cette coéducation s'opère avec les parents mais il est nécessaire d'y associer les principaux concernés : les enfants par la prise en compte de leurs points de vue sur les décisions.

B – Une relation à soigner

Pour permettre un bon fonctionnement de la coéducation, il est indispensable de privilégier le dialogue avec les familles en les accueillant dans un espace dédié lorsqu'elles déposent l'enfant à l'école. Ouvrir l'école aux parents et sanctuariser ce temps de l'accueil permettent d'améliorer les échanges et une meilleure compréhension du projet éducatif par les familles (affichage de diverses informations, présentation de projets d'écoles, etc.).

Ce dialogue peut s'opérer sous d'autres formes : cahier individuel par exemple.

Faire rentrer les parents dans l'école peut aussi se traduire par d'autres actions : leur confier des missions pédagogiques en fonction de leurs compétences, participation à des projets fédérateurs, etc. C'est le cas de l'école du Plateau à Champigny-sur-Marne qui accueillent des parents pour diriger des ateliers.

C – Une valorisation du projet éducatif

Les parents doivent pouvoir partager le projet éducatif, pour cela, il est nécessaire de les informer régulièrement.

L'information sur le projet éducatif peut passer par différentes formes : rencontres informelles, réunion d'information, tenue d'un blog, articles sur les réseaux sociaux, créer un journal,...

Le numérique peut constituer un outil de liaison majeur comme c'est le cas dans le projet de la ville de Grigny (dont le nombre d'habitants est comparable au nôtre) : développement d'un ENT, d'approches ludiques interactives.

L'une des clés essentielles est donc que les parents partagent le projet éducatif. Il existe néanmoins d'autres acteurs à associer.

II – Une multitude d'acteurs autour de la table

L'objectif du projet éducatif de territoire est de prendre en compte l'environnement global de l'enfant.

A – Le rôle clé de l'adjoint à l'éducation

L'adjoint à l'éducation de la ville joue un rôle central dans la relation entre les parents d'élèves et les directeurs d'école. Sa position lui permet une vision globale de la stratégie d'éducation sur le territoire.

La relation que l'adjoint à l'éducation entretient avec les parents d'élèves est triple : la réussite scolaire des enfants, l'implication associative (l'école constituant un lieu source d'organisation collective) et la relation citoyenne.

Directeurs d'écoles, parents d'élèves et adjoint à l'éducation constituent donc les trois éléments indispensables au bon fonctionnement du dialogue de la communauté éducative.

B – Prendre en compte l'ensemble du temps de l'enfant

Le temps périscolaire est un temps qu'il faut concevoir comme complémentaire du temps scolaire. Il est donc nécessaire d'associer les acteurs du temps périscolaire au projet éducatif de la ville. Il doit s'agir d'un projet global et commun.

Ces structures d'accueils de collectifs de mineurs doivent également partager leur projet avec les familles afin que ces dernières puissent le comprendre. Leur participation au

projet, s'il est construit et bien communiqué, ne sera donc pas vu comme une menace mais comme une vraie démarche de démocratie participative.

C – Une échelle encore plus globale

Les autres dispositifs de la ville qui interviennent à un moment ou à un autre dans la vie de l'enfant doivent prendre place à la réflexion sur le projet éducatif : réussite éducative, accompagnement sanitaire et social, initiatives culturelles et sportives... ainsi de nombreux acteurs sont consultés comme les acteurs institutionnels (CAF, Département), les services culture, sport de la ville ou encore de la cohésion sociale.

Une dimension partenariale peut se réaliser à des échelles très locales dans les quartiers prioritaires de la ville comme a pu l'expérimenter la ville de Grigny. Cela permet une attention particulière dans des quartiers en précarité socio-économique pour promouvoir l'accès et le maintien des enfants dans le système scolaire.

L'ensemble de ces acteurs ne trouveront leur place dans cette communauté éducative qu'en adoptant une démarche participative.

III – Une démarche participative continue

La communauté éducative, de par sa diversité, ne pourra fonctionner correctement que par une démarche de participation constante.

A – Le conseil d'école

Le conseil d'école est un espace stratégique de dialogue et de rencontre entre les trois acteurs principaux : directeurs d'écoles, parents d'élèves et élu adjoint à l'éducation. La direction de l'éducation doit jouer un rôle essentiel dans la préparation de ces conseils d'écoles : cela permet d'éviter les contextes de jeu d'alliances entre acteurs et de garder une vision globale.

B – Garantir la participation de tous

La multiplicité des acteurs de la communauté éducative pose la question de la prise en compte des points de vue de chacun. Il est nécessaire que l'ensemble des acteurs énumérés en deuxième partie participent à la réflexion sur le projet éducatif. Dans le cas de notre ville, le contexte du renouvellement du projet est une opportunité pour les mettre tous autour de la table.

La démarche de consultation peut s'étendre à l'ensemble de la population comme ce fut le cas à Orvault.

Afin de garantir la prise en compte de la parole de tous les acteurs, des méthodes particulières de participation peuvent s'organiser. L'exemple de l'animation par groupes de pairs permet à des groupes d'une même catégorie de réfléchir ensemble avant de débattre avec l'ensemble des acteurs.

C – Une évaluation du projet indispensable

Le projet éducatif de territoire doit pouvoir être évalué pour mesurer son impact et son efficacité. Il s'agit d'une première phase dans le cadre du renouvellement du projet de notre ville qu'il serait intéressant de mener.

La participation de la communauté éducative peut être un atout pour l'évaluation. Elle peut également s'opérer grâce à un regard extérieur comme cela a été réalisée par Emmanuel Rivat dans la cité éducative « Portes du XXe ». Cette approche extérieure par des étudiants permet d'éviter l'autocensure et une approche détachée des besoins des acteurs de la communauté éducative.